



Extrait du registre des délibérations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2023-1-10

PAR Prefecture PÉRIGORD-LIMOUSIN

Commune de communes
024 242400752-20230224-2023_1_10-DE
Recu le 01/03/2023
Département de la
DORDOGNE

Séance du 23 février 2023

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :

Eyzerac

Date de la convocation et

envoi de la note de

synthèse :

13/02/2023

Nombre de membres :

En exercice : 38

Présents : 33

Pouvoirs : 3

Etaiet présent(e)s

Mesdames : BOSREDON CURNIL Sylvie, CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, ESCLAVARD Anne-Sophie, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MAGNE Muriel, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick, WARNEZ Fabienne, DARTOUT Marie-Jeanne (suppléante de B. VAURIAC)

Messieurs : AUGEIX Michel, BANCHIERI Philippe, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, COURNARIE Pascal, DESSOLAS Frédéric, DUTHEIL Frédéric, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, GARNAUD Alain, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SEDAN Francis,

Absents et excusés et procurations : COUTURIER Pierre-Yves, FRANCOIS Philippe (a donné pouvoir à Michel AUGEIX), DOBBELS Michel (a donné pouvoir à Isabelle HYVOZ), SAERENS Grégory (a donné pouvoir à Jean-Louis FAYE), VAURIAC Bernard (remplacé par sa suppléante M. Jeanne DARTOUT)

MEYNIER Paul a quitté la séance à partir de ce ordre du jour.

Monsieur Claude BOST est désigné secrétaire de séance

Demande de subvention à caractère exceptionnel afin de financer l'achat de 2 tests psychométriques

Par délibération n°2021 6 25 du 08/12/2021, le Conseil Communautaire avait accepté de verser une subvention exceptionnelle au RASED pour financer l'achat de 2 tests psychométriques.

Le RASED nous demande de verser la subvention sur le compte de l'Amicale Laïque de l'Ecole Élémentaire de Thiviers. Le devis réactualisé du matériel s'élève à 3520.74 € TTC

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ***VALIDE le versement d'une subvention de 3520.74 € pour le RASED pour l'achat de 2 tests psychométriques sur le compte bancaire de l'Amicale Laïque de l'Ecole Élémentaire de Thiviers (Banque populaire centre atlantique de Thiviers).
Les crédits seront à prévoir au budget 2023.***

Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Prefecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 24 février 2023
Le Président,

Michel AUGEIX

